

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 18 (1938)
Heft: 3

Artikel: Compte rendu du dernier "dîner-conférence" de la Chambre de commerce suisse en France
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889044>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTE RENDU

du dernier "dîner-conférence" de la Chambre de Commerce Suisse en France

LE 10 février écoulé, au cours d'un dîner organisé à l'Hôtel du Pavillon, les membres de la Chambre de Commerce Suisse en France firent leurs adieux à M. le Ministre Dunant, leur Président d'honneur.

On reconnaissait dans la salle, M. Barbey, ancien Ministre de Suisse à Bruxelles; M. Ziegler, Président de la Chambre de Commerce Suisse en Belgique; M. Hubert, Consul suisse à Lille et M. Meyer, Consul suisse à Lyon.

Après le dîner, M. Louis-Gustave Brandt, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, prit la parole et sut traduire, au cours d'une brève allocution, toute la reconnaissance et l'émotion profonde qui animaient l'auditoire. M. Dunant lui répondit en termes affables, exprimant la peine qu'il éprouvait au moment de se séparer de notre association, dont il occupa, vingt années durant, la présidence d'honneur. Il retraca les étapes de sa carrière, rappelant qu'il était arrivé à Paris la première fois en 1897 et qu'il y était revenu en 1917 pour y rester jusqu'à ce jour. Analysant ensuite le rôle de la Chambre de Commerce, il se félicita du contact étroit qui s'est établi entre elle et la Légation, leur permettant à toutes deux d'agir le plus utilement possible en faveur des échanges franco-suisses. Les applaudissements qui suivirent ce discours apportèrent à l'orateur le témoignage de l'écho que son émotion avait rencontrée chez ses auditeurs.

Cette soirée se termina par une intéressante conférence de M. le Dr Meili, sur l'Exposition Nationale Suisse de Zurich de 1939 qu'il dirige: grâce à des projections lumineuses, ce fut une véritable visite anticipée que M. Meili nous permit de faire. Nous saisissons cette occasion pour donner ici un aperçu de la future exposition, sur laquelle, nous en sommes sûrs, nos lecteurs sont

impatients de posséder quelques renseignements.

Zurich se prête admirablement à l'organisation d'une exposition. Celle de 1939 s'étendra sur les deux rives qui bordent l'entaille que forme le lac dans la ville. Les pavillons, dont l'architecture très originale et la disposition banniront toute monotonie, s'élèveront au milieu de deux parcs magnifiques.

Les réalisateurs de l'Exposition Nationale de Zurich se sont donnés pour tâche de donner une image aussi exacte et complète que possible du pays et du peuple suisses. Le visiteur aura donc la possibilité, dans un espace de temps restreint, de se forger une conception juste de la Suisse, tout en se divertissant. Ce dernier point a paru essentiel, et l'on s'est efforcé de rendre la visite aussi attrayante que possible par la mise en œuvre de moyens originaux, qui seront utilisés, bienentendus, dans le cadre du bon goût. Citons par exemple, le projet de construction d'un canal légèrement incliné dans lequel l'eau sera animée d'un léger courant, pour le plus grand amusement des amateurs de navigation qui, embarqués sur de petits bateaux confortables, verront défiler devant eux les différents pavillons.

L'Exposition Nationale sera environ constituée comme suit :

Dans une première section, le visiteur se formera une idée générale de la Suisse, d'abord du pays et du peuple qui l'habite, puis des institutions politiques qu'il s'est données et, enfin, des fondements de la société qu'il forme.

Ayant ainsi en tête les cadres de la vie helvétique, il sera mieux à même de comprendre les autres sections qui montrent les diverses formes d'activité de la nation suisse.

Un premier groupe réunira tout ce qui concerne

les matières premières : il comprendra les sections de l'électricité, du bois, du tourisme, de la chasse et de la pêche et celle de l'agriculture, qui sera certainement une révélation pour beaucoup de visiteurs. Le thème du deuxième groupe « Production et Consommation » sera traité en quatre sections intitulées respectivement : « Les aliments et leur préparation, la fabrique et l'atelier, bâtiment et logement » et, enfin, « l'habit, c'est l'homme ». Quant au commerce, aux finances, aux assurances et à la publicité, on trouvera de nombreux renseignements sur eux dans la section « Doit et Avoir » qui, avec sa voisine « Communications et Transports », formera le groupe de la Distribution. Enfin, un dernier groupe, nommé « Culture de l'esprit et culture physique », comprendra deux sections : « Force et Santé » et « Instruction, Sciences et Belles Lettres ».

Cette récapitulation prouve avec quel soin les organisateurs ont cherché à classer les différentes manifestations de l'activité du peuple suisse dans un ensemble logique qui couronne la première section « Conditions naturelles et Patrimoine spirituel de la nation ».

Ne pouvant, vu le peu de place dont nous disposons, présenter tous les pavillons individuellement et puisque le numéro que voici traite de l'horlogerie, nous demandons au lecteur de satisfaire pour l'instant, sa curiosité en lisant le passage suivant que nous extrayons d'une note qui nous a été aimablement transmise par le Dr Meili :

« C'est donc un devoir moral, une manifestation de solidarité à l'égard des autres branches de l'activité nationale, en même temps qu'un acte de foi dans l'avenir, pour l'industrie horlogère suisse, de participer à l'Exposition Nationale de Zurich en 1939. Elle l'a bien compris ainsi, et sa participation s'annonce aussi imposante que brillante.

« L'horlogerie exposera dans la section « Fabrique et Atelier ». Un édifice spécial de deux étages, d'une surface totale d'environ 1.200 mètres carrés, lui sera effectué dans le secteur de l'exposition réservé aux industries de luxe et de la mode. L'exposition horlogère sera donc placée exactement dans l'ambiance qui lui convient, ce qui sera un élément de succès de plus. Mentionnons encore que l'exposition est organisée sous le patronage de la Chambre Suisse de l'horlogerie avec la collaboration active de la Fédération Suisse des associations de fabricants d'horlogerie, de l'Union des branches annexes de l'horlogerie et d'Ebauches S. A. »

La date de l'ouverture de l'Exposition Nationale de Zurich se rapproche lentement ; parmi tous ceux qui l'attendent avec impatience — et nous aimons à croire qu'ils sont légion — nos amis Français ne sont pas les moins nombreux. Aussi, cette belle manifestation du travail et de l'esprit helvétique promet-elle d'être un facteur de rapprochement entre la France et la Suisse.

La Situation économique et financière de la Suisse

Amélioration du marché intérieur :

Le commerce extérieur suisse a pris, en 1937, un essor considérable : les importations ont passé de 1.266 millions à 1.807 millions de francs suisses et les exportations de 882 millions à 1.286 millions de francs suisses. L'accroissement des exportations au point de vue quantité est de 34,4 p. 100, facteur d'autant plus important qu'un tiers environ de la population suisse dépend directement de l'exportation. Ce développement favorable de la plus importante branche de l'économie suisse n'a toutefois produit

ses effets bienfaisants sur la marche des affaires à l'intérieur du pays qu'avec un certain retard. Les derniers chiffres permettent cependant d'admettre que l'occupation très satisfaisante dans l'industrie d'exportation a maintenant commencé à donner un essor modeste, c'est vrai, mais persistant, au commerce en général.

Le chiffre d'affaires global du commerce de détail pour l'année 1937 dépasse de 3,6 p. 100 le chiffre de l'année précédente, qui était pourtant accru en somme artificiellement par l'extraordinaire développement des ventes du